

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Assemblée Départementale - 28 juin 2024

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Budget principal

RESULTAT 2023	15,8 M€
Ecriture comptable pour le changement de nomenclature (M52/M57)	-2,9 M€
Résultat de fonctionnement	+52 M€
Résultat d'investissement	-33,3 M€

Budget annexe des Boutiques des Monuments

RESULTAT 2023	0,59 M€
----------------------	----------------

Budget annexe de l'IDEF

RESULTAT 2023	0,056 M€
----------------------	-----------------

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



689,9 M€ TOTAL EXERCICE 2023 708,6 M€

EXCEDENT 2023*
15,8 M€
(soit +0,6 M€ / 2022)**

*Hors mouvements neutres de dette de 17,6 M€

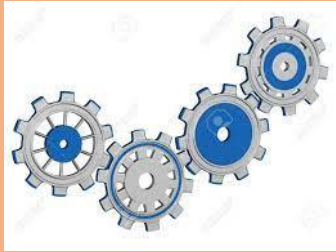
** Inklus les frais divers

*** Après écriture comptable de 2,9 M€ d'apurement de l'article 1069 (changement de nomenclature)

- La chute des encaissements de Droits de Mutation à Titre Onéreux marque l'année 2023
- Les recettes de fonctionnement perdent leur dynamisme
- Les dépenses de fonctionnement sont impactées par les décisions de l'Etat
- L'investissement reste malgré tout préservé

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Situation de l'année 2023



CONTEXTE

⇒ Chute de -28 M€ des Droits de Mutation à Titre Onéreux (97,7 M€)

⇒ TVA peu dynamique : 165,6 M€



ACTION

Reprise de la réserve de DMTO : 20 M€



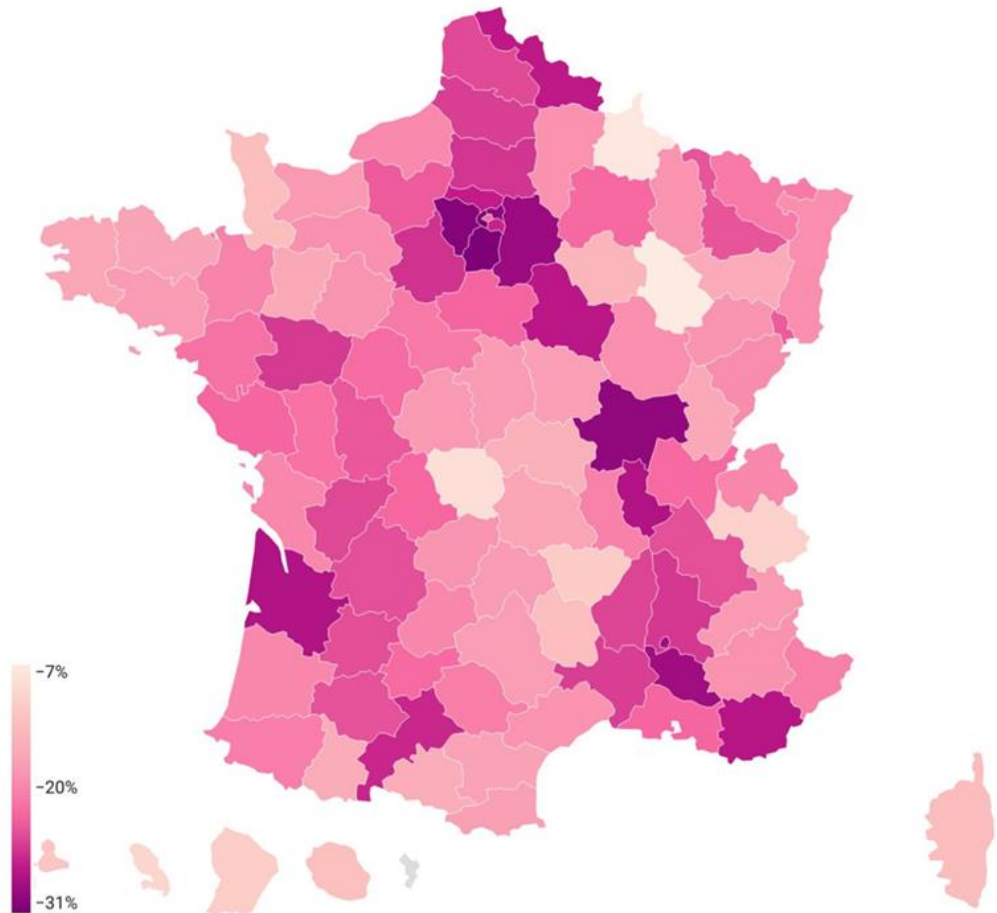
ACCOMPAGNEMENT

Un investissement préservé pour répondre aux besoins des habitants : 73 M€

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

1- Les recettes de fonctionnement (+3,1% par rapport à 2022 avec réserve DMTO ou -0,1% hors réserve DMTO) :

Evolution des DMTO entre 2022 et 2023



Carte: La Gazette des communes • Source: IGEDD

Evolution de la TVA entre 2022 et 2023

Les deux fractions de TVA en compensation de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises :

⇒ Impact du contexte économique (+3,4% au lieu des +6,1% annoncés début 2023)

⇒ Conséquence directe de la croissance et l'inflation, combinée à la situation des entreprises qui ont demandé plus rapidement leur remboursement de TVA.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

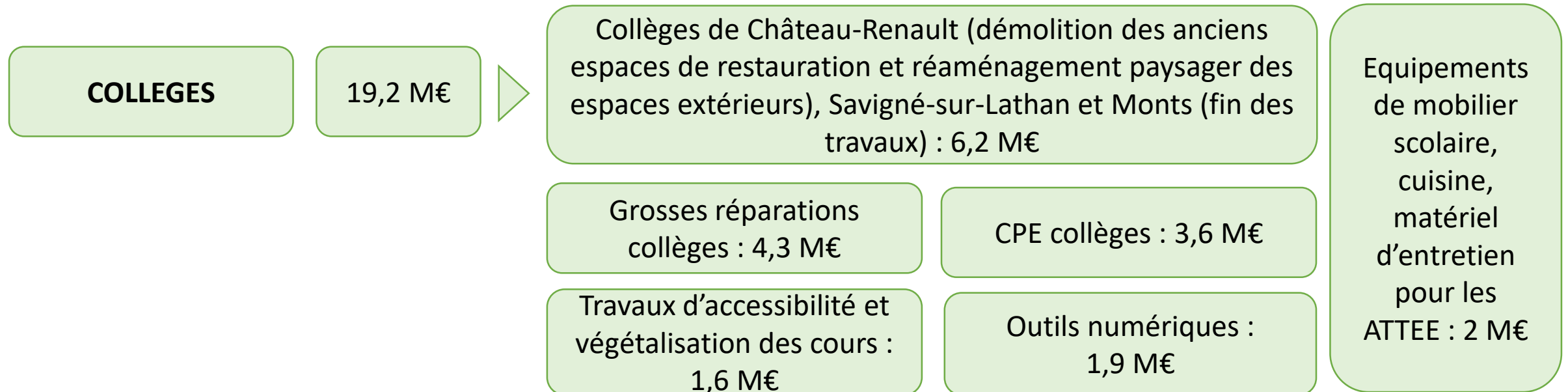
2- Les dépenses de fonctionnement (+4,3% par rapport à 2022 avec réserve DMTO ou +6,6% hors réserve DMTO) :

- ⇒ Impact des **mesures nationales** non compensées intégralement : charge nette de 14 M€ (SEGUR de la santé et de la fonction publique territoriale, point d'indice, revalorisations du RSA, avenant 43 en faveur des services d'aide et d'accompagnement à domicile, loi Taquet en faveur de la rémunération des assistants familiaux).
- ⇒ Progression des **dépenses sociales** : +24 M€ (essentiellement les mesures de l'Etat citées précédemment et les allocations).
- ⇒ **Reste à charge au titre des Allocations Individuelles de Solidarité** : 53,4% en 2023, soit 98,4 M€ non compensés par l'Etat.
- ⇒ Progression des **dépenses de personnel** (193 € par habitant en 2023), et de la contribution au **Service départemental d'incendie et de secours** (+1,1 M€ soit 30,74 M€ en 2023).
- ⇒ **Péréquation** entre départements sur les DMTO : l'Indre-et-Loire devient bénéficiaire net de la péréquation (+1,9 M€).

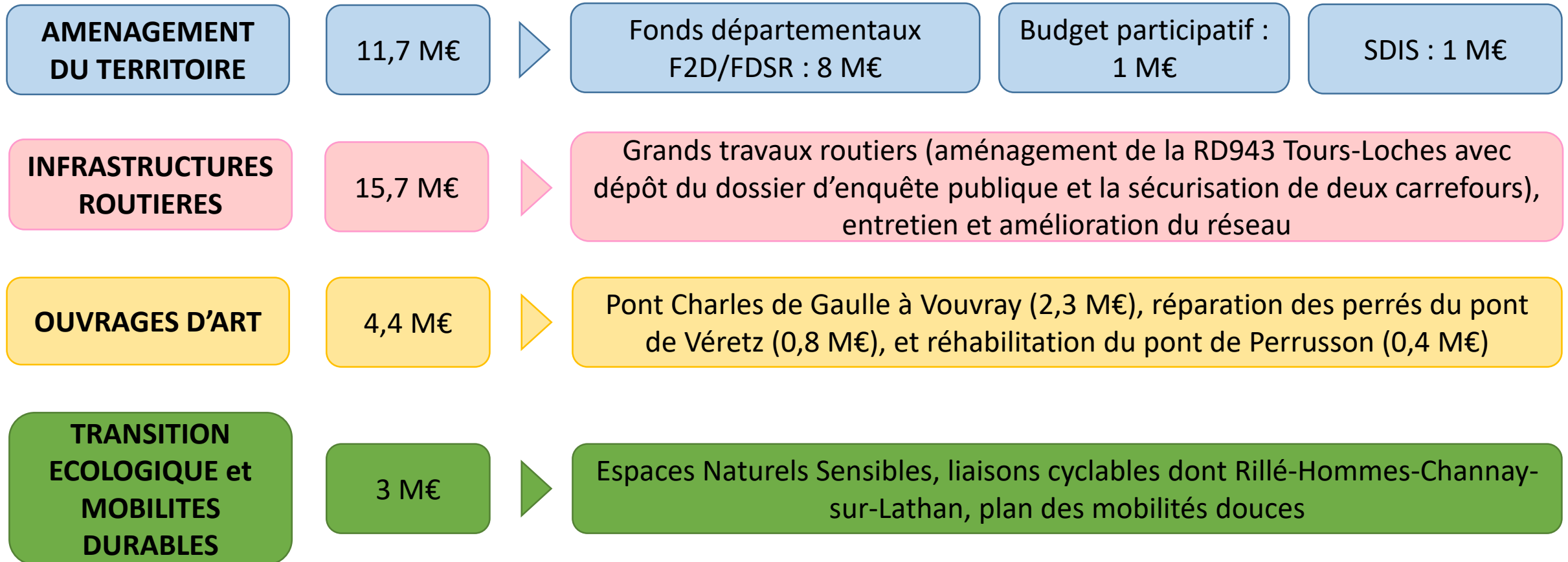
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

3- Les dépenses d'équipement :

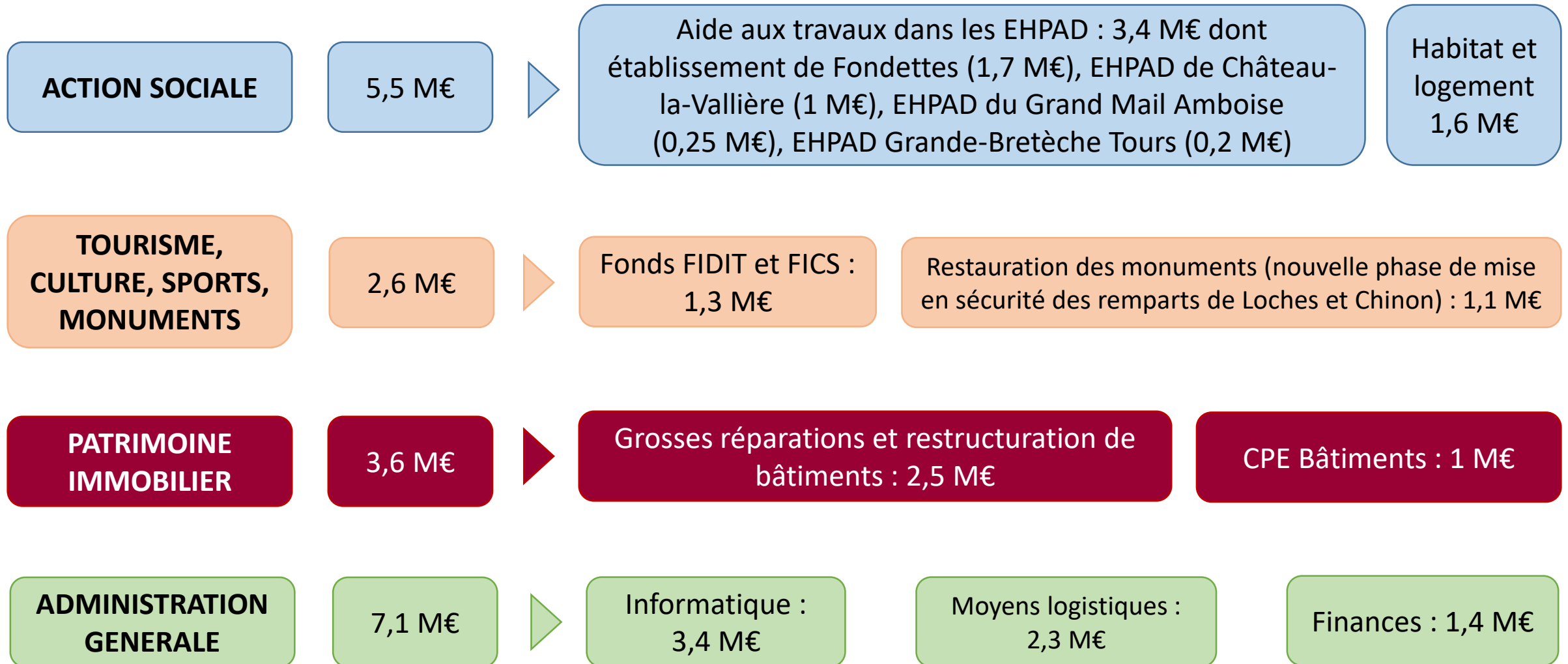
73 M€ réalisés en 2023 (taux de consommation de 80,1% dont quasiment 90% pour les fonds départementaux F2D/FDSR).



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Les principaux indicateurs

Épargne

Épargne brute : 50,4 M€
Remboursement du capital de la dette : 28,4 M€
Épargne nette : 22,0 M€

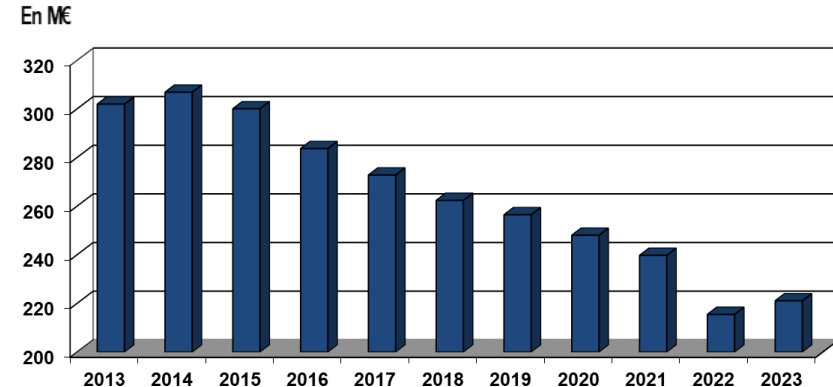
Dette

Encours de dette : 221,1 M€ (soit +5,6 M€ en 2023)
Capacité de désendettement : 4,4 années (avec mise en réserve DMTO)

Délai de paiement

Délai de paiement 2023 : 24,6 jours (*identique 2022*)

Evolution de l'encours de dette



LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

- ⇒ **Une demande de l'Etat** de régulariser le trop-versé de **TVA 2023** (+1,4 M€ de dépenses), conduisant à revoir la prévision de la TVA pour 2024 (-1,7 M€ de recettes).
- ⇒ Il est également souligné une dépense supplémentaire (+0,3 M€) pour financer 6 nouvelles places en suivi complexe, en faveur de la protection de l'enfance.
- ⇒ Malgré tout, **l'épargne brute** de la collectivité se trouve moins dégradée (-2,7 M€) que la stricte prise en compte de l'ajustement sur la TVA (-3,1 M€), grâce à des recettes supplémentaires principalement sur les indus d'aide sociale.
- ⇒ **En investissement**, des ajustements liés à l'avancement des projets (-1,3 M€ en dépenses et -0,3 M€ en recettes), notamment concernant l'habitat.
- ⇒ L'emprunt d'équilibre se trouve impacté de +1,7 M€, portant sa prévision à 74,9 M€.

